



COMMUNIQUE DE PRESSE

le 16 avril 2024

La Fondation du Leem soutient l'association Soignons Humain  
**4<sup>ème</sup> édition de l'Appel à projets « Innover dans le parcours de santé »**

Dans la prise en charge d'un patient, le traitement est important mais l'accompagnement du patient, son accès aux soins, ou encore la communication entre les différents professionnels de santé qui l'entourent sont essentiels pour optimiser son parcours de soins. Depuis 4 ans, la Fondation des Entreprises du Médicament sélectionne et finance des projets déployés par des organismes d'intérêt général à but non lucratif (associations, universités, établissements de santé...) qui innovent tout au long du parcours de santé.

**Lancé en septembre 2023, la 4<sup>ème</sup> édition de l'Appel à Projets « Innover dans le parcours de santé » de la Fondation des Entreprises du Médicament a reçu les candidatures de 57 projets d'organismes d'intérêt général à but non lucratif. Parmi eux, huit lauréats ont été récompensés dont le projet porté par l'association Soignons Humain** visant à étendre le principe d'une tarification horaire des soins prodigués par les infirmiers et infirmières libéraux (voir encadré ci-dessous). ÉQUILIBRES est une expérimentation lancée en 2018, dans le cadre du dispositif Article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité sociale. Ce programme **améliore à fois le travail des soignants et la qualité de vie des patients, tout en favorise l'autonomie de ces derniers et leur maintien à domicile**

[Passage à l'échelle du programme EQUILIBRES \(acronyme de Equipes d'Infirmières Libres, Responsables et Solidaires\)](#)

L'enjeu est de lever les freins systémiques qui entravent actuellement la pleine réalisation par les infirmiers des missions qui sont les leurs. **L'association met à disposition des infirmiers une application permettant aux équipes de documenter les dossiers de soins**, les plans d'interventions, et les résultats obtenus avec les patients. Le référentiel utilisé est le Omaha System. Il s'agit d'un référentiel validé internationalement, pluri professionnel, holistique, et libre de droits. Le système est focalisé sur les patients, leur autonomie, et leur qualité de vie au domicile.



Au total, depuis 4 ans, ce sont 40 projets qui ont été soutenus par la Fondation, dans le cadre de l'appel à projets « Innover dans les parcours de santé » au travers d'un financement de plus de 1 million d'Euros. La Fondation récompense des projets qui intègrent :

- La prise en compte des **comportements et déterminants de santé**,
- Le **repérage et la détection des populations ou des situations à risque**,
- Les actions visant à renforcer **l'éducation thérapeutique et/ou l'adhésion** des patients à leur traitement.

Pour sélectionner les projets à soutenir, la Fondation tient compte de multiples critères parmi lesquels notamment leur faisabilité technique et logistique, leur temporalité, leurs modalités d'évaluation (indicateurs...), leur réplicabilité et leurs retombées potentielles. Les projets doivent être mis en œuvre en France et concerne tous les domaines de la santé. Les bénéficiaires sont obligatoirement des organismes d'intérêt général à but non lucratif et les projets doivent participer à l'émergence de solutions innovantes dans le parcours de santé et à leur appropriation par les bénéficiaires.

« Nous sommes guidés par la volonté de permettre l'initiation des projets et d'apporter, via notre soutien, un effet de levier qui puisse inciter d'autres structures à prendre le relais. Nous choisissons des projets qui agissent à toutes les étapes du parcours de soins », précise Thomas Borel – Délégué Général de la Fondation des entreprises du médicament pour l'accès aux soins.

#### **A propos de la Fondation :**

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, créée en 2008 par le Leem sous l'égide de la Fondation de France, a pour objectif de soutenir financièrement des projets d'organismes d'intérêt général qui œuvrent pour la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé en France.

#### **A propos de L'association Soignons Humain :**

Soignons Humain est une association créée en 2016 dédiée à la promotion de modèles d'organisation dans le domaine des soins et de l'aide à domicile : centrées sur le patient, simplifiées, basées sur la liberté et la co-responsabilité des professionnels, Depuis sa création, elle est un laboratoire d'organisations territoriales, asyndical et apolitique, au service des approches novatrices et efficaces pour répondre aux défis actuels du système de santé.

Pour plus d'informations :

<https://www.soignonshumain.com>

[Chaîne Youtube témoignages d'infirmiers](#)  
[Fil d'actualités de l'association](#)

#### **Contacts presse :**

##### **LEEM**

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org  
Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org  
Céline FERNANDES – 06 08 97 50 49 - cfernandes@leem.org

##### **L'association Soignons Humain**

Contact presse Aromates  
Alexandra Hananel  
06 21 22 49 79  
[ahananel@aromates.fr](mailto:ahananel@aromates.fr)